

L'IMPLICITE DANS L'INTERROGATION EN MOORÉ

ANABA Paulina Atenei

Gbewaa College Of Education
paulinesanabax@gmail.com

Résumé

La présente étude est consacrée à l'analyse de l'implicite dans l'interrogation en mooré. Elle s'inscrit dans le cadre de l'énonciation. Elle s'articule autour de la question suivante : Comment fonctionne l'interrogation en contexte ? L'étude révèle que l'interrogation en tant que modalité de communication permet à un locuteur de recevoir une information par le bien de la question. La question peut être totale ou partielle. Cependant, son analyse en rapport avec le contexte de communication montre qu'elle peut implicitement traduire d'autres valeurs. L'interrogation cesse ainsi d'être une question, pour être en contexte soit une déclaration, une injonction, un souhait, une hypothèse, ou un conseil.

Mots-clés : *interrogation, mooré, implicite, contexte, énonciation*

Abstract

This study lays emphasis on the analysis of implicit question tags in mooré. It falls within the framework of enunciation and revolves around the following question: What are the different values of interrogation in moore? The study reveals that questioning as a modality of communication allows a speaker to receive information due to the question asked. The question can be total or partial. However, its analysis in relation to the communication setting, show that it can implicitly take other forms. The question tag thus, ceases to be a question. It takes into account the context to become a statement, an injunction, a wish, a hypothesis, or an advice.

Keywords: *question tag, Mooré, implicit, context, communication setting, enunciation*

Introduction

Le mooré ou moosi appartient au groupe des langues Oti-volta occidental de la famille voltaïque des langues Niger-Congo. Il est une langue parlée au nord du Ghana, plus particulièrement vers la frontière du Burkina Faso. Il est aussi parlée par les moosé, un peuple occupant traditionnellement la partie centrale du Burkina Faso comme l'indique la figure ci-dessous. On retrouve plus de 60.000 locuteurs en Mali et au Togo.

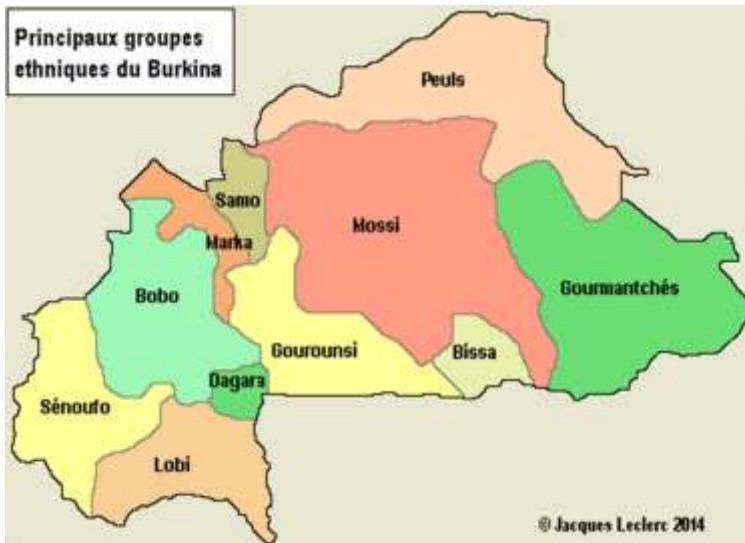


Fig. n°1 : Principaux groupes ethniques du Burkina Faso
 Source : https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/Burkina_faso

La plupart des moosis sont des immigrants installés dans des plantations. D'autres sont des immigrants qui sont à la frontière du Ghana et du Burkina Faso et ont choisi de vivre au Ghana. La langue y cohabite avec le frafra, le kusaal, le bisa, le dagbani et le mampruli. Ces langues sont des langues gurs parlées au Ghana. Il est important de faire remarquer qu'il existe une intercompréhension linguistique entre le mooré et ces langues.

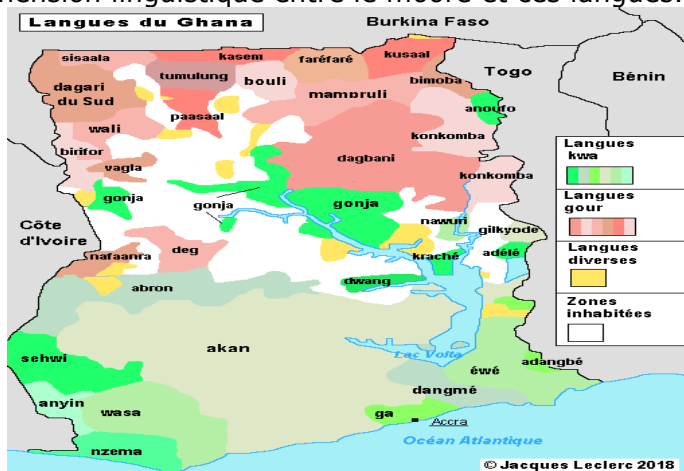


Fig. n°2 : Principaux groupes ethniques du Burkina Faso
 Source : <https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/ghana>

Le mooré comporte plusieurs dialectes et parlers. Le travail le plus sur la délimitation du mooré et de ses dialectes est celui de Malgoubri (1988). L'auteur estime que le mooré connaît quatre dialectes à savoir : le dialecte central, qui regroupe les régions du Centre, Est et Ouest ; le dialecte

yaadre , au Nord-Ouest ; le dialecte yaana, au Sud-Est et le dialecte zaore, également au Sud-Est. Au Ghana, le dialecte central est parlé par les moorephones à la frontière du Ghana. Il n' y a pas des variantes comme on le retrouve au Burkina Faso.

Notre travail porte sur le dialecte central. En effet, ce parler a connu nombre de description sur la question. Nous pouvons citer les travaux suivants : à notre connaissance, les travaux de recherches qui se sont penchés sur l'interrogation sont ceux de Nikiéma (1978 et 1980), Kinda (1983 et 1999), Kabore (1985) et Saguin (2002) qui ont analysé les questions en mooré sous l'angle de la linguistique structural. Quant à Ouédraogo (2018), Il s'est intéressé à une analyse transformationnelle de l'interrogation.

Jusque-là, les implicites liés à l'interrogation ou la question font l'objet d'étude dans la langue. Ainsi, notre travail s'articule autour de la préoccupation majeure suivante : quel est le fonctionnement de l'interrogation en contexte ? Cette étude vise principalement à analyser l'interrogation à travers une approche énonciative. Il s'agit spécifiquement dans ce travail de, non seulement dresser une typologie des valeurs de l'interrogation en mooré, mais également de les expliquer.

1. Cadres théorique et conceptuel

Au regard des objectifs fixés dans ce travail, nous empruntons le cadre théorique de la linguistique discursive, notamment la théorie énonciative développée par kerbrat-orecchioni (1986). Cette approche permet d'analyser les implicites liés aux actes de langage tels que l'interrogation. L'avantage de cette approche théorique est qu'elle nous permet d'aller au-delà d'une analyse formelle de l'interrogation. En réalité, dans la théorie énonciative, le chercheur ne cloisonne pas son champ d'étude mais au contraire, s'ouvre à d'autres compétences pouvant aider à une analyse holistique de l'interrogation. Il prend en compte des facteurs sociologiques, psychologique, historiques, etc. afin de décoder le message.

Nous faisons remarquer que dans notre travail, « l'interrogation est le mode ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son interlocuteur (ou ses interlocuteurs) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite « je te demande si (= « je te pose la question ») » Dubois (2002 : 255). Cette définition, il ressort que l'interrogation se définit comme une phrase contenant une question. Selon cette définition l'interrogation a pour force illocutoire la question. Une information est dite implicite lorsqu'elle est suggérée et que le locuteur fait appel au sens de la déduction et de l'interprétation du récepteur du message. De ce qui précède, une interrogation est dite implicite lorsqu'elle renferme d'autres valeurs en dehors de la demande d'information.

2. Cadre méthodologique

La constitution du corpus s'est faite en deux étapes : la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La première s'est faite à partir des travaux existant sur l'interrogation en dagbani, Issah (2015), en Akan, Saah (1988), en Asante Twi, Kobele (2006). Nous avons exploité aussi les études en mooré (Ouagadougou), notamment ceux d'Ouédraogo (2018), Saguin (2002), Kinda (1983 et 1999), Nikiéma (1978 et 1980) et Kabore (1985). Cela, a non seulement permis de connaître l'état de la description linguistique sur la langue mais, a également permis de formuler le problème de recherche. Quant à l'enquête de terrain, elle a été réalisée pendant notre séjour à Ouagadougou.

Les données sont issues de la transcription des conversations au cours desquelles apparaissent les questions. Notre travail a consisté à extraire dans ces conversations les énoncés interrogatifs. Nous nous sommes inspirée du questionnaire grammatical de Bouquiaux et Thomas (1976). Le corpus a été vérifié auprès d'un informateur natif maîtrisant la langue ainsi que son intégration aux réalités socio-culturelles de sa communauté. Ce choix s'explique par le fait que l'interprétation sémantique de l'énoncé interrogatif, à travers les contextes de communication exige de l'informateur une maîtrise de sa langue ainsi que les réalités socioculturelles de la communauté linguistique

Ces données ont été collectées à l'aide d'un dictaphone. La transcription du corpus s'est faite selon une transcription phonétique. La notation du corpus s'est faite suivant les symboles de l'API « Alphabet Phonétique International ». L'on a fait usage des diacritiques [] et [] qui désignent respectivement le ton haut et le ton bas. Pour des raisons d'économie, pour une succession de tons identiques, seul le premier est noté et sa valeur vaut pour l'ensemble.

3. Valeurs des questions en mooré

En mooré, la question connaît diverses valeurs. Elle peut être soit une demande d'information, soit une déclaration, soit une injonction, soit un souhait, ou un conseil.

3.1. La demande d'information

De façon générale, l'énoncé interrogatif exprime une demande d'information. De ce fait, on en distingue deux grands types : l'interrogation totale et celle partielle. La première porte sur l'ensemble de l'énoncé ou sur une partie de l'énoncé. La réponse attendue est soit « nje » (oui) ou « ayo » (non) pour les interrogations totales.

Exemple n°1 :

- a) f di-t-a mui ?
2.pers.sg/manger.inac.décl/riz/(intonation descendante+allongement de *i* de {mui})
«Manges-tu du riz ? »
« Are you eating rice ? »
- b) Biigā na waa rundā bi ?
Enfant/fut/venir.inac/aujourd'hui ?
« L'enfant viendra aujourd'hui »
« Will the child come today? »

Dans les exemples ci-dessus, l'auteur des questions attend une réponse affirmative ou négative. L'interlocuteur répond dans ce cas par « nje » (oui) (yes) ou « ayo » (non) (no). La demande d'information peut également porter sur un constituant de l'énoncé. Dans ce cas, le locuteur demande à son interlocuteur de lui fournir un complément d'information. La réponse à cette question n'est plus « nje » (oui) ou « ayo » (non), mais un constituant . Considérons les exemples ci-dessous :

Exemple n°2 :

- a) f di-t-a bõe ?
2.pers.sg/manger.inac.décl/quoi ?
« Que manges-tu ? »
« What are you eating? »
- b) Nicole dabda yae?
Niccole/aller.inac/où
« Où va Nicole ? »
« Where is Nicole going ? »

En effet, à travers la question (a) ci-dessus, le locuteur attend satisfaire sa curiosité par une réponse indiquant l'identité de ce que le sujet mange. La réponse attendue fait partie d'un inventaire de nom { mui « riz », kamana « mais », ku « igname » etc. Comme on le voit bien dans les lignes qui précèdent, l'interrogation a pour valeur première, un questionnement dont le but est de recueillir une réponse. Cependant, n'a-t-elle pas d'autres valeurs en dehors de la demande d'information ?

A cette préoccupation, nous faisons remarquer que la modalité interrogative peut être déguisée étant entendu qu'elle peut revêtir une déclaration ; une injonction ; un souhait ; une hypothèse ou un conseil. Ces valeurs sont liées aux contextes de communication dans lesquels les questions sont posées.

3.2. La valeur déclarative

Dans certains contextes de communication, la question se réfère implicitement à une déclaration comme le montre l'exemple suivant :

Exemple n°3 :

- **Contexte de communication :**

Paul sait que son ami ne fume pas la cigarette. L'aillant surpris en train de fumer, il lui pose la question suivante :

A ali, fo fõ:gda sigaaare?
/Ali /2.pers.sg/fumer.inac.décl./cigarette/ ?
« Je suis surpris que tu fumes ! »
« I am surprised to see you smoking ! »

La présente question est polaire. Mais dans ce contexte de communication, le locuteur n'attend à une réponse négative ou affirmative conformément à la définition de la question polaire. En effet la question polaire invite l'interlocuteur à répondre par « oui » ou par « non ». Elle est déguisée, et exprime en réalité une déclaration. L'ami de Ali déclare qu'il est surpris de voir Ali en train de fumer. Elle est équivalente à { A Ali, fo fõ:gda sigaaare la ? } « Je suis surpris que tu fumes ! ».

3.3. la valeur injonctive

Le contexte de communication amène certaines questions à exprimer une injonctive. cette valeur ressort dans l'exemple ci-dessous :

Exemple n°4 :

- Contexte de communication :

Un boutiquier refuse de rendre la monnaie à son client, un enfant sous prétexte qu'il a déjà rendu la monnaie à ce dernier. L'enfant informe son père. Arrivé tout furieux chez le commerçant, il lui pose la question suivante :

Ƴ na kõ biigā a boonegā bɪ ?
2. pers.sg/ fut./donner/enfant/ son/
monnaie/interr
« Donne la monnaie à l'enfant ! »
« Give the change/balance to the child ! »

La question ci-dessous appelle une réponse positive ou négative sur le contenu propositionnel. Mais dans ce cas, la question est déguisée d'autant puisqu'elle exprime en réalité un ordre. En effet, le locuteur (le père de l'enfant) ordonne au boutiquier de rendre à l'enfant sa monnaie. Elle est équivalente à { kõ biigā ligdā } « Donne l'argent à l'enfant ! ».

3.4. La valeur de souhait

La question peut exprimer dans certains contextes, un souhait suivant un contexte de communication, notamment lorsque le locuteur et l'allocutaire entretiennent un rapport socio-affectif de soumission. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°5 :

- Contexte de communication n°3

Une femme s'adresse à son époux au sujet de leur enfant qui est malade depuis quelques jours. Cet enfant malgré les soins traditionnels reçus à la maison, ne recouvre toujours pas la santé. Ainsi, la femme pose la question suivante à son époux :

M keng ne bii-g-ā dokta-yiiri ?

1. pers.sg /aller/ avec/enfant-mn-déf./ hôpital/ intonation descendante

« Pourrais-je amener l'enfant à l'hôpital ?

« Can I take the child to the hospital ? »

La question ci-dessus en contexte ordinaire, est une question polaire dont la réponse est soit oui soit non. Mais, ici, selon notre contexte de communication, elle exprime un souhait. Dans l'exemple ci-dessus, l'épouse demande en réalité la permission pour se rendre à l'hôpital avec l'enfant. Elle est équivalente à {m bösdame na keng ni biigā dokta-yiiri ! } « Je voudrais avoir la permission d'amener l'enfant à l'hôpital ».

3.5. La valeur d'hypothèse

En mooré, dans certains contextes de communication, la question peut avoir une valeur d'hypothèse. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°6 :

- Contexte de communication :

un fils gagne de l'argent à la loterie. Il dit à son père qu'il veut s'acheter une moto. Ainsi, le père lui pose la question suivante :

f tara petoro ligdi ?

2. pers.sg. /avoir.acc / essence/argent/

« As-tu l'argent d'essence ? »

« Do you have money for petrol ? »

La question du père est à priori neutre, mais lorsqu'on y regarde le contexte de communication, l'on s'aperçoit qu'elle traduit une hypothèse. Elle est équivalente à « f sān tar petoro ligd bi f da mōto » « Si tu as l'argent d'essence, achète donc la moto », « If you have money to buy petrol, you can buy a moto ».

3.6.L'expression du conseil

En mooré, un locuteur peut donner des conseils à l'interlocuteur à travers une question. Considérons l'exemple ci-dessous :

Exemple n°7:

- Contexte de communication :

une personne est malade du paludisme. Et depuis quelques jours, il en souffre sans prendre des médicaments anti-paludiques. Ainsi, son ami lui pose la question suivante :

Yaa bõe ti fo ka vell tiim ?

C'est/quoi/que/tu /nég/avalé/ médicament

« Je te conseil de prendre des médicaments »

« I advice you to take drugs »

La question ci-dessus hors contexte, est traduisible par « Pourquoi n'as-tu pas avalé le médicament ? ». En réalité, la question ne vise pas à s'informer sur les raisons qui amènent l'interlocuteur à ne pas avaler les médicaments mais au contraire, il donne des conseils Cet énoncé en contexte est traduisible par « Je te conseille de prendre des médicaments ! ».

Conclusion

Cette étude a porté sur le thème de l'implicite dans l'interrogation en mooré. Ainsi, notre travail s'est articulé autour de la préoccupation majeure suivante : « quel est le fonctionnement de l'interrogation en contexte ? ». Cette étude a principalement visé à analyser l'interrogation à travers une approche énonciative. Il s'agit spécifiquement dans ce travail de, non seulement dresser une typologie des valeurs de l'interrogation en mooré, mais également de les expliquer.

Il ressort de cette étude qu'en mooré, la question est à priori une modalité de communication dans laquelle le locuteur sollicite de son interlocuteur une demande d'information. Mais, selon le contexte de communication, la question peut prendre d'autres valeurs. Elle peut être une déclaration. Dans ce cas, le locuteur affirme implicitement. Elle peut en plus avoir une valeur injonctive où l'auteur de la question ordonne. En outre, la question peut avoir une valeur de souhait. Dans ce cas, l'auteur en question exprime un souhait. Par ailleurs, la question peut se rapporter à un conseil à son interlocuteur.

Références bibliographiques

Balima Pierre, 1997, *Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue Mooré*, Promo-Langue, Ouagadougou.

Dubois Jean et al., 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris

Heine Bernd et Nurse Dereck, 2004, *Les langues afriaines*, Editions KARTHALA, Paris

Issah Samuel A., 2015, *An analysis of interrogative constructions in Dagbani*, Journal Of West African Languages XLIL.1,45-63.

Kerbrat-Orrechioni, 1986, *L'implicite*, Paris, colin

Kobele Gregory (2006), *Intervention and focus in Asante Twi*. ZAS Papers in Linguistics, 46, 161-184.

Kabore Raphaël, 1980, *Essai d'analyse de la langue Muure (parler de Waogdgo :Ouagadougou)*,Thèse pour le doctorat en lettres et sciences humaines, Département de recherche, Paris

Kinda Jules, 1983, *Dynamique des tons et de l'intonation en Mooré*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III

Malgoubri Pierre (1985), *Introduction à la morphosyntaxe du Mooré (parler de Kupela. - Rapport de DEA, FLASHS, Université de Nice.*

_____ 1988, *Recherche sur la variation dialectale en mooré : essai dialectométrique*,Thèse de doctorat de 3^e cycle, FALSHS, Université de Nice, 308p

Manessy Gabriel,1975,*Les langues Oti-Volta :classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*,SELAF, Paris.

Nikiema Norbert, 1978, *Moor gulsg sebre. Manuel de transcription du Mooré*, S.L. imprimerie, presses africaines, Ouagadougou.

_____ 1980, *Ed gom mooré :la grammaire de mooré en 50 leçons*.-S.L. imprimerie, presses africaines, Ouagadougou.

Raabo N° AN IV001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du Mooré. Ouagadougou .

Saah Kofi K., 1988, *WH -questions in Akan*, Journal of West African Languages, 18, 1:17-28.

Saguin Adama (2002).- *A contrastive analysis of interrogative sentence in mooré and English*.- Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, U.FR/LAC, Département d'anglais.

_____ ,2007, *Analyse contrastive des phrases négatives du mooré, du français et de l'anglais*, Rapport de DEA, Université de Ouagadougou, U.FR/LAC., Département de linguistique.

Sawadogo Tasséré Emmanuel, 2007, *Algorithmes de la symétrisation en mooré*,Thèse de doctorat, Université de Fanche-Comté, Ecole doctorale Langue, Espaces, Temps, Sociétés, Département des Sciences du langage.

Tellier Christine,2002, *Eléments de syntaxe du français :méthode d'analyse en grammaire générative*, Gaétan Morin, Boucherville.

[https : www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Burkina_faso](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Burkina_faso)

[https : www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/ghana](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/ghana)